



CR du CTSD du 19 juin 2019

Secrétariat adjoint : FSU

DL liminaires :

FSU : effectifs maxi 25 par classe hors REP et REP + / 20 en REP et REP+. Manque de moyens globalement et en accompagnement de la grande difficulté scolaire.

UNSA : baromètre métier, réforme lycée, mouvement 1^{er} degré, loi FP, DRONISEP/CIO, carte scolaire, PIAL/AESH.

SGEN-CFDT : carte scolaire, suppression PMQC,

FO : pas de classe à plus de 25 élèves

Pour les dérogations, tous les élèves sont comptés. Soit dans l'école d'origine, soit dans la nouvelle école. Contre une libéralisation des dérogations. Ulis, prise en compte des effectifs dans les chiffres.

Création d'un référent supplémentaire pour l'ASH.

3 dédoublement de GS en REP+ (La Fontaine, les Frênes, les Buttes) / en anticipation des annonces Blanquer. On pourrait aller plus loin mais pb de locaux.

Etude des situations de écoles et intervention des délégués.

Vote de la carte scolaire: 6 contre (FSU/FO) 4 abstentions (UNSA/CFDT)

Présentation des PIAL (M. Bariller)

Les PIAL sont partie prenante de l'école inclusive.

Mise en parcours de l'élève de la maternelle au lycée.

Meilleure coordination.

Renouer la confiance avec les familles .

Conforter le métier d'AESH

Création d'un service de l'école inclusive (Mme Blanchard)

Guichet unique + cellule d'écoute existait déjà et devient « service de l'école inclusive »

L'Isère est doté d'un dispositif pour communiquer avec les familles dont les parents sont eux mêmes sourds.

Expérimentation d'1 PIAL renforcé avec le médico social.

Plateforme CAP école inclusive pour les enseignants (formation)

Plan de formation inter métiers (enseignants, AESH, partenaires dont MDPH)

Simplification des démarches pour tous

Circulaire AESH (Mme Blanchard)

Suppression des contrats PEC (pas de nouveaux)

Transformation des moyens en contrats de droit public 3 ans renouvelable 1 fois puis passage en CDI

Circulaire académique en cours de rédaction (GT avec les OS à venir)

Temps de travail sur 41 semaines

Isère

R 2019 : 6 PIAL (inter degrés) dont 1 renforcé / taille des circo

251 écoles

31 collèges

3 LP

64000 élèves

1328 élèves notifiés

Les circo concernées : G1, SMH, Fontaine Vercors, BJ2, Bièvre Valloire, Vienne 2 (renforcé / médico social)

Fonctionnement avec le service école inclusive

Chaque PIAL piloté par Chef étab / IEN + IEN ASH + référent AESH = temps de travail pourra être élargi accompagnement + coordo + tuteur

Pré affectation des AESH

Copil (copilotage) locaux pour la régulation des emplois du temps

Copil départemental

FSU pour l'intersyndicale : constate des avancés pour les AESH / place reconnue des AESH dans les écoles / temps de trajet pris en compte / vœux pour les affectations / pré affectation / accueil des AESH dans les école renforcé

On tend vers la définition d'1 véritable statut mais les contrats restent tout de même précaires.

Temps de travail : possibilité de répartir sur 41 semaines ou 45 semaines

SG : choix de 41 semaines (à vérifier)

FSU : positif que les AESH soient inclus dans les équipes éducatives.

Place des RASED dans le dispositif

DASEN adj : les 2 dispositifs co existent.

FSU : difficulté car risque d'éclatement des interventions des AESH

DASEN adj : Livret qui accompagnera l'élève

Hors PIAL = affectation sur les établissements